

## Commune de Saulnières

### Compte Rendu de la réunion du 03 mai 2016

#### **Convocations du 23 avril 2016**

L'an deux mil seize, le trois mai à 20 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ALBERT, Maire

**Présents** : MM. Albert. Romano. Demerre. Alleaume. Toutin. Le Valégant. Pelletier. Mmes Gaudry. Rolland. Tanné-Dusapin. Lauvernier

**Absents excusés** : Mme Tremblay (Pouvoir à M. Romano). M. Rossi (pouvoir à Mme Rolland). Mme Campas (Pouvoir à M. Pelletier). Mme Chauvin

**Secrétaire de séance** : M. Alleaume

- Lecture et approbation des comptes rendus des réunions des 10 et 25 mars 2016.
- Il est signalé des débris derrière les containers de la déchetterie
- Suite aux réclamations faites auprès d'administrés pour des travaux réalisés sans déclaration au préalable, un permis de construire a été déposé, dans l'attente pour le second (qui a retiré un imprimé)
- Une convention a été signée avec l'association G.R.A.C.E.S un contrat sera signé avec Monsieur Bruno Thévenon pour 20 heures par semaine à compter du 17 mai. La prise en charge par l'état est de 60 %
- SDE : Vote pour la création de points lumineux, suite à l'enlèvement des 3 lampadaires, rue de la mairie, voir s'ils peuvent être réutilisés (SDE doit venir vérifier ce matériel récupéré).

Concernant l'éclairage public, par soucis d'économie, gagner 3 h le matin + 1 h le soir sur l'allumage.

- Une demande de subvention au titre du Fonds de Soutien à l'investissement du Plan Local a été faite pour la réhabilitation du kiosque et de l'atelier technique mais sur des montants estimatifs puisqu'aucune entreprise n'a répondu au marché.
- Monsieur Albert a rencontré Monsieur Nelson Coelho de l'Agglo pour que des travaux soient entrepris pour le carrefour devant la carrière.
- Feu d'artifice du 14 Juillet : la commune de Crécy Couvé participe avec les deux autres communes au prorata du nombre d'habitants ce qui ramène la participation de Saulnières à 1 400.00 euros au lieu de 1 700.00 euros
- Monsieur le Maire fait part de l'invitation de M. Mme Lemoine Jean-Claude à l'ensemble du conseil municipal, à l'occasion de la célébration de leurs 60 ans de mariage qui se déroulera le samedi 28 mai à 17 h à la salle polyvalente.

- Monsieur le Maire indique que le colombarium situé au cimetière communal est complet. Il sollicite le conseil municipal, pour savoir s'il peut solliciter plusieurs entreprises funéraires pour des devis d'agrandissement. Une réponse positive lui est faite.
- Les administrés seront prévenus de la randonnée du 5 juin. Une réponse devra être fournie le 28 mai.

Tarifs repas : 7 euros pour les adultes et 3.50 euros pour les – de 12 ans.

- Logement Communal : un locataire avait fait un courrier déclenchant son préavis pour quitter son logement. Une personne de la commune avait postulé pour le logement. Depuis le locataire s'est rétracté et donc le logement n'est plus disponible.
- Problèmes d'impayés sur les factures d'eau, sur les loyers communaux. La perception étant en sous-effectif ne suit pas les non recouvrement. Mme Rolland a procédé à des courriers de relance.
- Un problème de chaudière s'est produit chez M. Deslandes, locataire. L'entretien de la chaudière est du ressort des locataires qui doivent souscrire un contrat de maintenance, et fournir une attestation à la commune. Afin d'éviter ce genre de problème, la question se pose si la commune ne devrait pas prendre le contrat à son nom et refacturer l'intervention au locataire.
- Dispositif « Voisins Vigilants » qui avait déjà été vu l'année passée. Le coût a subi une baisse et serait de 800 euros par an. Monsieur le Maire prendra des renseignements auprès de la Gendarmerie sur ce dispositif.
- L'Entreprise Bodet a adressé un devis pour les cloches de l'Eglise : Coût 3 537.60 euros TTC (en 2015 : 6 800 € TTC). Un devis sera sollicité auprès des Ets Mamias
- Contrat « Zéro pesticide » :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'une convention doit être signée avec l'Etat, afin d'obtenir le versement d'une subvention contribuant à financer la démarche « zéro pesticide ». Cette démarche comprend deux phases :

- étude plan de désherbage
- achat de matériel d'entretien des espaces verts

La subvention entre dans le cadre de l'appel à projet « Territoire à énergie positive pour la croissance verte », pour lequel la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux a obtenu le label du Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie, et a signé une convention avec l'Etat.

Le montant de la subvention précitée, sera précisé après validation par le Ministère du programme d'actions, présenté par la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux auprès du Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie.

## **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,**

- **AUTORISE** le Maire à signer une convention fille commune – Etat, avec le Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie, et à percevoir les fonds afférents à l'action « démarche zéro pesticide »
  - Le Syndicat de Thimert informe que l'arrêté modifiant les statuts du syndicat (suite au retrait de 4 communes – délibération de la commune de Saulnières en date du 4 juin 2015), a bien été entériné par Monsieur le Préfet d'Eure-et-Loir
  - La Société Veritas suite à sa visite annuelle pour contrôler les installations électriques et gaz, signale que suite à l'extension de la salle polyvalente, un contrôle initial n'a pas été fait. Coût de ce contrôle : 435 euros. L'avenant au contrat pour que ce contrôle passe dans le contrôle périodique s'élève 315 euros par an. L'avenant est accepté.
  - Une demande a été formulée par le Président de l'APE pour l'occupation du stade à l'occasion de la kermesse des écoles le dimanche 26 juin. Du fait que la salle est louée cette fin de semaine, le conseil ne souhaite pas que ces festivités soient installées n'importe où. Il leur sera précisé qu'ils devront s'installer à droite, sur les parties occupées par la pétanque. Question parking, celui-ci sera séparé, au niveau du pignon de la salle
  - Des problèmes au niveau sanitaires de la salle étant fréquents, le branchement à l'assainissement s'avère nécessaire dans les meilleurs délais. Trois devis seront sollicités : STAG, S.P.L, Activ Terrassement de la Madeleine de Nonancourt. A la mairie, une pompe de relevage s'avère nécessaire.
  - Concession Eau par Gédia : Monsieur le Maire a rencontré une personne de chez Gédia : deux factures distinctes seraient faites, le relevé des compteurs serait réalisé toujours par la commune.

Devant les problèmes rencontrés par certaines communes par la Lyonnaise des Eaux (factures en retard de plusieurs mois voir année...), la commune serait partisane de retenir Gédia mais reste dans l'attente d'un devis chiffré.

- Commémoration du 8 mai : gerbe à commander chez Herbeaux Horticulture

### TOUR DE TABLE :

-M. Romano : problème de délinquance sur la commune ; La rue au Lait n'a pas été refaite suite aux travaux d'assainissement

-Mme Lauvernier : Savoir où en sont les travaux de Sécurité sur Bretonnières.

Monsieur le Maire indique que les travaux ne peuvent démarrer car les demandes de subventions ne sont pas passées en commission pour être votées.

-M. Toutin : demande que la personne du Conseil départemental qui a pris le marqueur du pont le restitue.

-M. Demerre signale un trou devant la déchetterie. Prévenir l'agglo.

-Mme Gaudry : signale qu'au niveau du STOP, route de Fontaine, plus de marquage au sol. Plus de panneau STOP lotissement Impasse Roland Alleaume. Des trous au sol, rue de la Ferme ;

-M. Le Valéant : signale un problème de tranchées mal rebouchées à l'entrée du nouveau lotissement , de l'herbe dans l'abri-bus .

-Mme Rolland : parcours de la randonnée préparé par Monsieur Alleaume.

Problème de froid dans la salle par les bouches basses d'aération

Grillage à poser près du local de pétanque qui reprend le 13 mai

Prévoir de poser les stores dans le bureau, finir la pose de parquet (Prévoir une date, pour M. Demerre) ; Revoir le problème des gabions (prévoir un devis)

-Monsieur le maire signale des radars mobiles dans Morvillette

Séance levée à 22 h 40

Le Maire,

La secrétaire de séance,

les membres présents